

Le p'tit Mesverais

Bulletin semestriel - Été 2016

Editorial



Le 14 juillet, les drapeaux tricolores flottaient sur notre mairie et aux abords du Parçan pour célébrer notre fête nationale.

A l'heure où je rédige ces quelques mots, les mêmes drapeaux sont en berne suite à l'horrible attentat dont a été victime la ville de Nice.

J'exprime au nom du conseil municipal toute mon émotion et ma solidarité à l'égard des victimes et de leurs familles.

L'arrêté du Préfet de la Nièvre, portant sur les projets de modification des périmètres des communautés de communes, aura assurément des répercussions sur notre commune.

Dans le département, nous passons de 27 à 11 communautés de communes. La date d'effet de la fusion est fixée au 1^{er} janvier 2017.

Suite à l'élaboration de ce projet de territoire, le bureau d'études nous présentera les conséquences directes sur la fiscalité et l'impact financier pour notre commune.

Pour la dernière année, l'enveloppe communautaire va nous permettre de terminer la rue des Sables et la rue du Mazou, l'aménagement des trottoirs aux abords de l'église ainsi que dans la rue des Ecoles.

Le programme d'enfouissement des réseaux qui améliore considérablement notre environnement se poursuivra route d'Antibes sortie Nord au printemps 2017.

Il va falloir s'habituer à voir l'herbe pousser sur notre commune car nous allons arrêter progressivement d'utiliser les produits phytosanitaires dans les mois qui viennent.

D'ailleurs, la démarche est bien enclenchée depuis l'an dernier.

Des solutions alternatives avec du nouveau matériel mécanique ont été choisies par les membres de la commission travaux.

Si parmi vous, certaines personnes ont des solutions que nous ne connaissons pas, merci de venir me voir à la mairie et de les partager !

Il faut penser à nos enfants et regarder les personnes autour de nous qui souffrent de graves maladies.

Il y a quelques années, nos grands-parents n'utilisaient pas de produits phyto. Alors, revenons aux bonnes vieilles habitudes qui sont inoffensives pour l'être humain.

On se demande encore comment certains arrivent à balancer allègrement détritiques et immondices, en vrac, aux points d'apport volontaire et dans les chemins communaux.

Ce comportement d'incivisme donne une mauvaise image de notre commune et engendre des retards dans l'emploi du temps de nos agents techniques qui remettent les sites en état de propreté.

Très bel été à tous ! Un grand merci à l'équipe municipale, aux agents et aux associations pour leur implication.

Bernard Gilot
Maire de Mesves-sur-Loire

Denise MAILLET : 100 ans le 7 mai 2016



Née à Paris le 7 mai 1916, Denise Rouchon passe sa jeunesse dans le garage de réparations automobiles que tient son père à Suresnes. Seconde enfant, son frère aîné décédera à 13 ans, mais naîtra une sœur de 11 ans sa cadette. De cette période dans « le cambouis », elle exprime le souhait de devenir mécanicienne sur machines à coudre.

Finalement, elle ne réparera pas ces machines mais les utilisera dans le cadre de son métier de couturière qu'elle apprendra chez Madeleine Vionnet, une maison de haute couture de l'avenue Montaigne très en vogue à cette époque.

C'est la déclaration de guerre qui stoppera son activité.

Mariée en 1938 à Robert Maillet, ils auront un fils en 1940. Pendant les années noires de la guerre, elle passera le temps de l'exode dans la Nièvre où sa famille paternelle l'accueillait déjà pendant les vacances de son enfance.

L'après-guerre n'étant plus favorable à la haute couture, Denise travaillera à la maison pour des couturières locales, tout en élevant son fils.

Elle partagera avec son mari le plaisir de jouer du violon dans un orchestre philharmonique amateur toujours à Suresnes.

Une maisonnette familiale achetée par ses parents à Mesves deviendra avec le temps, et beaucoup de sueurs, sa résidence secondaire puis, en 1975, à la fin des travaux, et au décès de son époux sa résidence principale.

Aujourd'hui, Denise s'est rapprochée de son fils en région parisienne, mais son cœur est toujours à Mesves comme elle aime à le dire.

C'est certainement notre plus fidèle lectrice et connaît chaque nom de l'équipe municipale.

Sa facilité à communiquer, son énergie toujours vaillante et gaie lui a valu l'estime et l'admiration de son entourage et des Mesverois.

Comme le disait Coco Chanel : « *personne n'est jeune après quarante ans, mais on peut être irrésistible à tout âge* ».

Tout ça pour dire que nous aimons Denise et nous espérons bien lui redire chaque année à chaque occasion.

Nous lui souhaitons un joyeux anniversaire et la remercions bien affectueusement de cette leçon de vie.

MESVES SANCTIONNÉE !

L'incivilité des uns sanctionne les autres...

La CCLV a décidé de supprimer définitivement le container à verre rue de la Gare.

TRIER c'est **BIEN**,
le faire **CORRECTEMENT**, c'est **MIEUX**

*Les erreurs de tri sont très coûteuses puisqu'elles sont facturées **2 FOIS** à la Communauté de Communes « Loire et Vignoble ».*

RESPECTER LES COULEURS DES CONTAINERS

COLONNE JAUNE : contenants en plastique issus de la cuisine et de la salle de bains (bouteilles, boîtes de conserve, canettes), barquettes en aluminium, aérosols, briques (lait, crème, jus de fruits, sauces...).

Tous ces contenants doivent être **VIDES**.

Ne pas mettre : les pots de produits laitiers, les sacs de nourriture ou litière animale, sacs et films en plastique, barquettes en polystyrène, boîtes en plastique.

ILS VONT TOUS À LA POUBELLE.

BAC À VERRE : bouteilles, bocaux, petits pots, etc... sans leurs systèmes de fermeture.

Ne pas mettre : ampoules, néons, pots de fleurs, vaisselle, faïence, porcelaine, cristal, carreaux, vitres de fenêtre, miroirs, pare-brise (tout verre plat).

ILS VONT TOUS À LA DÉCHETTERIE.

COLONNE BLEUE : les magazines, publicités, livres, catalogues, journaux, cartons légers, boîtes à oeufs cartonnées.

Ne pas mettre : papiers plastifiés, films en plastique, boîtes en carton, papiers et sacs gras, salis ou ayant été en contact avec des aliments. Ex : couches-culottes, lingettes, mouchoirs en papier et essuie-tout.

ILS VONT TOUS À LA POUBELLE.

*Tout déchet qui n'est pas un emballage : pots et barquettes de fleurs, bâches en plastique, bidons d'huile moteur, les jouets, les gaines électriques, les cintres, tous les contenants de produits dangereux et phytosanitaires, le matériel de soins médicaux, les boîtes et bidons de peinture... **ILS VONT TOUS À LA DÉCHETTERIE.***

En cas de doute, contactez la Communauté de communes au 03 86 39 00 87.

Par respect pour tous, nous vous demandons également de laisser propres les abords des containers.

RAPPEL DES DIFFÉRENTS POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) :

Vers le cimetière, rue des Ecoles, route d'Antibes et aux Broussailles.

Lorsqu'un container est plein, allez à un autre !

Ne déposez pas vos sacs au pied des containers !

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 8 juillet 2016

Convocations du 23 juin 2016

Présents : Mmes et MM. GILOT Bernard - CHARLON Emmanuel - GOUGRY Anne-Marie
GUILLOT Michel - JUNCHAT François - ROSIER Marie-Evelyne - SCHMITT Jacques - SÈDE Samerha.

Représentés : Mmes et MM. CHICON Slajdana (pouvoir donné à Mme Sède)
DEROUX Jean-Marc (pouvoir donné à M. Charlon) - LEFIEUX Isabelle (pouvoir donné à M. Gilot)
POIRIER Pascal (pouvoir donné à Mme Gougry).

Absents excusés : MM. POITOU Arnaud et PERRET Georges.

Secrétaire de séance : M. GUILLOT Michel.

Début de séance : 18h30

En préambule, le Maire souhaite un prompt rétablissement à Georges Perret et indique que l'ensemble des membres du Conseil Municipal le soutiennent.

■ **PMR Ecole et Salle des fêtes**

Les travaux d'accessibilité aux « Personnes à Mobilité Réduite » pour l'école et la salle des fêtes ont été inscrits au budget 2016. M. Guillot et J. Schmitt ont présenté à Madame Carrillon-Couvreur (députée de la Nièvre) les projets et les dossiers qui feront l'objet de demandes de subventions. Madame la députée a annoncé qu'elle soutiendrait les demandes de la commune pour le budget 2017, sur dépôt des formulaires en octobre 2016. Pour rappel, les travaux ne peuvent pas être engagés avant la notification d'attribution des subventions.

■ **Convention pour la sécurité des engins techniques et bâtiments communaux**

Le Maire rappelle que sa responsabilité est engagée pour les engins de chantier et les bâtiments publics (notamment les installations électriques). Il y a lieu de signer une convention annuelle auprès d'un organisme tiers, afin de vérifier et valider le bon fonctionnement et la sécurité de la mini-pelle, du tracteur, de la mairie, la salle des fêtes, l'atelier, l'église, la poste. Parmi les devis reçus, le Maire propose celui de la Socotec pour une convention globale (1 164 euros par an). Après échange d'arguments, et à l'unanimité, le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour signer cette convention.

■ **Travaux de voirie Programme 2016-2017**

• L'enveloppe allouée à la commune par la ComCom Loire et Vignoble permet :

- la réfection et l'aménagement des trottoirs (sur le pont du Mazou et devant l'entrée latérale de l'église),
- l'installation de bordures rue des Ecoles,
- le revêtement de la partie restante rue des Sables,
- le revêtement rue du Mazou.

■ **Point d'avancement sur les travaux**

- La rénovation intérieure de la mairie aura lieu en octobre.
- Le sablage des grilles du monument aux morts sera effectué par la commune (location de sableuse et compresseur). L'entreprise Auberpin réalisera les peintures.
- Le nouveau mobilier pour la cantine scolaire est installé à la satisfaction de tous les utilisateurs. Le matériel informatique de l'école sera installé avant la rentrée de septembre.
- Des travaux sont en cours pour changer les gouttières devant la salle des fêtes et l'école. Un devis de 2 837 euros est accepté à l'unanimité.

■ **Contrat Rivières**

Le Maire présente le document émis par le pays Bourgogne Nivernaise : *Proposition de projet d'accord de principe pour inscription dans le contrat territorial « Vrille – Nohain – Mazou »*. Le but est de « développer et promouvoir des opérations visant à préserver et améliorer la ressource en eau et les milieux aquatiques » pour les bassins versants de six cours d'eau dont le Mazou au niveau de la commune. Le programme des actions et le coût prévisionnel pour la commune de 18 152 euros s'étale sur cinq ans. Après échange d'arguments et délibération, le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour accepter la proposition, à l'unanimité.

■ Enfouissement des réseaux

La troisième tranche concernera la sortie nord de la route d'Antibes et débutera au printemps 2017. Selon la procédure habituelle, une convention spécifique doit être signée avec l'opérateur Orange. Après explications et délibération, le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour signer la convention avec Orange.

Pour mémoire, la tranche 2016 actuellement en cours doit s'achever au début de l'automne.

■ Rapports Eau et Assainissement

Les rapports annuels sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2015 élaborés en mairie sont présentés par M. Guillot. Ces documents sont consultables en Mairie.

■ Questions diverses

• La subvention pour fin des travaux à l'APC est en cours de validation chez le trésorier ; la demande sera ensuite transmise pour paiement du solde de subvention DETR (16 818 euros).

• **Rénovation du monument aux morts** : suite à un entretien de Mme Rosier avec les Anciens Combattants de la Charité-sur-Loire, la commune a reçu un chèque de 1 500 euros. Après délibération, le Conseil Municipal donne mandat au Maire à l'unanimité pour encaisser ce don.

• **Changement d'horaires d'ouverture à l'APC** : par courrier, Madame Coquillat remercie le Maire et les membres du Conseil Municipal d'avoir accepté sa demande de changement d'horaires.

• **Transhumance** : le berger et son troupeau arriveront à Mesves le 13 juillet vers midi.

• **Facturation d'eau à Eurovia** : cette société a prélevé 300 m³ d'eau pour des travaux autoroutiers. Une facture lui sera adressée au tarif en vigueur.

• **Future salle polyvalente** : après concertation des membres du Conseil Municipal, il est proposé d'élaborer un questionnaire destiné aux habitants.

• **Intersection rue des Sables - rue du Cros des Pierres** : la dangerosité a été signalée et sera étudiée lors de la prochaine Commission Travaux.

• **Conteneur à verre rue de la Gare** : suite à des dépôts incongrus dans ce conteneur, les services techniques de la déchetterie suppriment ce Point d'Apport Volontaire (PAV).

• **Route d'Antibes, sortie sud** : suite à la rénovation du marquage de la voirie par le département, des lignes blanches discontinues ont été repeintes en continu, empêchant pour certains riverains la facilité d'accès à leur terrain. Le Maire prendra les contacts nécessaires pour un retour à la situation d'origine.

La séance est levée à 20h30.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE



Suite au départ à la retraite de Mme Geneviève NAUD,
Monsieur Gaël LE RESTE,
nouveau secrétaire de Mairie
vous accueille
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

CONGÉS D'ÉTÉ

Secrétariat mairie

Le secrétariat sera fermé du 1^{er} au 19 août.

Permanence :

UNIQUEMENT EN CAS D'URGENCE

Le mardi de 15h à 16h.



CONGÉS D'ÉTÉ

Agence Postale Communale

Fermeture : 9, 11, 16 et 18 août 2016

Ouverture : 23 et 25 août de 14h à 16h30.

A partir du 29 août 2016

NOUVEAUX HORAIRES DE L'APC

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h à 9h45 et de 15h15 à 16h30.**

Le mercredi de 13h30 à 16h30.

RISQUES D'INCENDIE

Les propriétaires de terrains situés près des habitations doivent procéder aux travaux de fauchage et de nettoyage afin d'éviter tous risques d'incendie.



BRUITS DE VOISINAGE

(Extrait de l'arrêté préfectoral du 21 mai 2007)

PROPRIÉTÉS PRIVÉES :

Article 5 : Les occupants et utilisateurs doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent pour les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage.... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS



Le brûlage des déchets verts ou autres est interdit par le règlement sanitaire départemental et la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011. Déroger à cette interdiction peut être sanctionné d'une amende pouvant atteindre 450 euros.

AIMEZ VOTRE CHAT !



Le chat est l'animal de compagnie préféré des Français. Il est aussi le plus exposé aux abandons, son existence risque d'être sacrifiée à tout moment.

La crise financière touchant les ménages, beaucoup d'animaux se retrouvent à la rue. En laissant nos animaux non stérilisés ni identifiés, chaque année, nous provoquons et imposons à notre entourage plusieurs portées de chatons dont les survivants viendront grossir le contingent de chats errants. Sachez qu'un couple de chats peut théoriquement donner en 5 ans 15 552 descendants.

Vous aimez votre chat ? Alors, faites le nécessaire pour le protéger.

La stérilisation permet au chat de vivre plus longtemps et en meilleure santé en endiguant les transmissions de maladies.

CONFLITS DE VOISINAGE

Il est rappelé que la mairie n'a pas un rôle de médiateur en ce qui concerne les problèmes de voisinage, ceux-ci doivent être réglés entre particuliers.

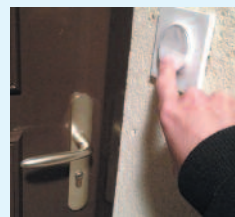


PLAN CANICULE

Inscription des personnes vulnérables en mairie.

03 86 69 04 87

DÉMARCHAGE FRAUDULEUX



Des personnes peu scrupuleuses se sont présentées au domicile de certains habitants de la commune pour vendre des nougats au profit de la course cycliste. Il s'agissait d'escrocs.

La gendarmerie est intervenue.

A l'avenir, soyez vigilants.

N'ouvrez pas votre porte aux inconnus.

En cas de doute, appelez le 17 ou le secrétariat de mairie.

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

<http://www.bloctel.gouv.fr/>

Ce lien vous permet d'inscrire votre numéro de téléphone pour ne plus recevoir d'appel.



SE PROTÉGER DES MOUSTIQUES



On peut empêcher la prolifération des moustiques en prenant les mesures simples suivantes :

- Évacuer l'eau qui s'accumule dans les gouttières.
- Vérifier que les conduits d'eau ne sont pas obstrués.
- Se débarrasser de tout objet qui pourrait retenir de l'eau dans l'environnement extérieur (pneus usagés, boîtes de conserve, vases, bidons, bâches, gouttières, poubelles à ciel ouvert, brouettes...).
- Changer l'eau des vases à fleurs au moins une fois par semaine.
- Défricher et nettoyer régulièrement les terrains inoccupés.
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de rétention d'eau dans les coupelles sous les pots de fleurs.
- Pour les récipients impossibles à vider (puits, collecteurs d'eau de pluie ouverts...), on peut les couvrir hermétiquement avec de la toile moustiquaire ou, à défaut, recouvrir cette eau d'une fine couche d'huile : les larves ne peuvent plus respirer et meurent.

RADARS PÉDAGOGIQUES



Les deux radars pédagogiques placés route d'Antibes sont en fonction depuis quelques mois.

Ils enregistrent les vitesses des véhicules à chaque passage. Les données analysées par un logiciel informatique permettent d'identifier les créneaux horaires où s'opèrent les dépassements excessifs. Ils pourront être signalés à la gendarmerie.

A l'approche du radar, il est constaté une réduction de vitesse en moyenne de 7,3 km/h.

DÉJECTIONS CANINES

Un village plus propre grâce au civisme des propriétaires de chiens.

BRAVO ! CONTINUONS ...



PAST'HORIZON



La transhumance continue...

Le berger et ses moutons sont arrivés le mercredi 13 juillet. Ils resteront plusieurs mois sur notre commune.



La nidification des sternes est un enjeu majeur pour la Réserve Naturelle du Val de Loire.

C'est aussi l'occasion de rappeler le prochain point d'observation des oiseaux proposé par les gestionnaires de la réserve naturelle qui aura lieu le :

Lundi 15 août 2016
Animation gratuite de 9h30 à 12h.

Suivre le fléchage à partir du pont de Pouilly-sur-Loire.

NOUVEAU MOBILIER À LA CANTINE



Les enfants ont pu profiter du nouveau mobilier de la cantine avant leur départ en vacances.



Association intermédiaire
TRAJECTOIRES :

Trouvons ensemble des solutions

Particuliers : Vous avez besoin de quelqu'un pour vos travaux et services de :

Ménage, linge, jardinage, bricolage, nettoyage, manutention, garde d'enfants, dame de compagnie, service lors d'un repas, promenade et garde d'animaux...

Professionnels : Une solution pour tous vos besoins de main d'œuvre en :

Viticulture, commerce, collectivité, BTP, hôtellerie et restauration, en entreprise ou chez l'artisan...

Sans emploi : Vous êtes demandeur d'emploi depuis plus d'un an ?

L'Association intermédiaire TRAJECTOIRES tiendra une permanence tous les 1^{er} jeudi de chaque mois dans la salle des associations (nouvellement créée à gauche de l'Agence Postale) à partir du mois de septembre 2016, de 10 heures à 12 heures.

Deux conseillers vous accompagneront et vous informèrent dans vos démarches de recherche de personnel ou de recherche d'emploi.

L'association intermédiaire TRAJECTOIRES était présente à la Fête de la Grenouille 2016.

Plusieurs d'entre vous ont déjà pris contact avec elle. Venez à la rencontre de leurs conseillers.

PERMIS PIÉTONS



Il a été réussi par 8 élèves de CE2 de la classe de Michel Charpy. Cette opération nationale permet de mettre en garde les écoliers sur la dangerosité de leur parcours piéton, du domicile à l'école, et de leur inculquer les règles élémentaires de sécurité. La gendarmerie a assuré une partie de la formation avec la participation de la Maif pour la prévention.

Lors de la remise des permis, les enfants et leur enseignant étaient accompagnés de Gérard Guiblain de la prévention Maif, de Mme ROSIER Maire adjoint et du Maréchal des Logis Chef Alexandre Courbey de la brigade de Pouilly-sur-Loire.

CENTRE AÉRÉ - ÉTÉ 2016



Accueil de loisirs de 3 à 13 ans.

Pour tous renseignements :

Tél. : 03 86 39 14 33 - Fax : 03 86 39 03 81

E-mail : centre-social-pouilly@orange.fr


Des travaux ont lieu tout au long de l'année, merci de prêter attention aux modifications affichées

A COSNE SUR LOIRE (PARIS BERCY)

Jours de fêtes 14/07, 15/08, 01 et 11/11	Lundi à Vend sf fêtes	Voir Renvoi	Lundi à Vend sf fêtes	Lundi à Vend sf fêtes	Samedi Dim + Fêtes	Lundi à Vend sf fêtes	Lundi à Sam sf fêtes	Lundi à Vend sf fêtes	Lundi à Sam sf fêtes	Dim	Samedi	Lun à Jeu sf fêtes	Ven sf fêtes
Renvoi à consulter		2	3	4		1			5	6	7	8	12
	TER	Autocar	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	Autocar	Autocar
Mesves-Bulcy	09.04	13.43	13.16	13.16	13.16	16.04	17.04	17.59	20.04	22.04	22.06	22.32	22.41
Pouilly-sur-Loire	09 09	13 50	13 21	13 21	13 21	16 09	17 09	18 04	20 09	22 09	22 11	22 39	22 48
Tracy-Sancerre	09 16	14 02	13 28	13 28	13 28	16 16	17 16	18 10	20 16	22 16	22 18	22 51	23 00
Cosne	09.23	14.14	13.35	13.35	13.35	16.23	17.24	18.18	20.23	22.23	22.25	23.00	23.12
Numero de circulation	893750	408254	893754	893754	893754	893756	893758	893760	893762	893766	893768	408262	408266

DE (PARIS BERCY) COSNE SUR LOIRE A NEVERS

Jours de fêtes 14/07, 15/08, 01 et 11/11	Lundi à Vend sf fêtes	Lundi à Vend sf fêtes	Lundi à Vend sf fêtes	Samedi Dim + Fêtes	Lundi à Vend sf fêtes	Lundi à Vend sf fêtes	Lun à Ven+Di + fêtes	Samedi	Lundi à Sam sf fêtes	tous les jours
Renvoi à consulter	8	9	10		11	8		7		
	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
Mesves-Bulcy	06.49	06.49	06.51	07.50	07.50	07.50	12.53	12.53	14.09	18.03
La Charité	06 56	06 56	06 58	07 56	07 56	07 56	12 59	12 59	14 15	18 09
La Marche	07 00	07 00	07 02	08 01	08 01	08 01				
Tronsanges	07 04	07 04	07 06	08 04	08 04	08 04	13 05	13 05	14 21	18 15
Pougues-les-Eaux	07 09	07 09	07 10	08 09	08 09	08 09	13 09	13 09	14 26	18 19
Garchizy	07 13	07 13	07 14	08 13	08 13	08 13	13 13	13 13		
Fourchambault	07 17	07 17	07 18	08 17	08 17	08 17	13 17	13 17	14 32	18 25
Vauzelles	07 21	07 21	07 22	08 21	08 21	08 21			14 36	18 29
Nevers	07.42	07.25	07.25	08.25	08.25	08.40	13.25	13.25	14.41	18.35
Nevers-les-Perrieres	07 46					08 44				
Nevers-le-Banlay	07.48					08.46				
Numero de circulation	893751	893751	893751	893753	893753	893753	893755	893755	893757	893761

TER Transport Express Régional

- 1 Circule à partir du 29 août
- 2 Circule du 17 au 21 oct et à partir du 28 nov.
- 3 Circule du 1 sept au 14 oct et du 3 au 25 nov.
- 4 Circule jusqu'au 31 août ainsi que du 24 oct au 2 nov.
- 5 Desserte de toutes les gares retardée de 2 mn à partir du 29 août.
- 6 Circule aussi le 14 jul et 15 août. Desserte de toutes les gares retardée de 2 mn à partir du 4 sept.

- 7 Circule à partir du 3 sept.
- 8 Circule du 1er sept au 19 oct et du 3 nov au 6 déc.
- 9 Circule du 20 oct au 2 nov.
- 10 Circule jusqu'au 31 août.
- 11 Circule jusqu'au 31 août et du 20 oct au 2 nov.

ATTENTION QUAIS COURTS

Les voyageurs a destination des gares de Vauzelles, Garchizy, La Marche et Mesves sont invités à monter dans les voitures situées en tête du train.

Accords perdus 2016
2^e Festival de guitare de Narcy
VENDREDI 5 AOÛT 2016 à 21h
SALLE DES FÊTES DE MESVES-SUR-LOIRE

JAZZ
 avec **Pascal GAUBERT**
Quartet

Entrée : 10 euros

Réservations et renseignements :
Boulangerie SEUTIN
Tél. : 03 86 69 11 75

Organisé par
l'Association Barricades mystérieuses
Culture à Narcy

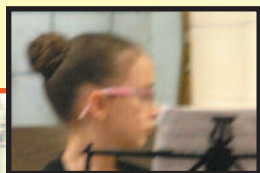
EGLISE DE MESVES-SUR-LOIRE

MESSE PATRONALE
de la SAINT-JULIEN
le SAMEDI 27 AOÛT 2016
à 18h00

Etat civil (2^e trimestre 2016)

NAISSANCES : HÉNOC Mélià, le 4 mai 2016 à Cosne - GUYARD Loggan, le 29 juin 2016 à Cosne - LESQUELEN LEBLANC Lola, le 9 juin 2016 à Bourges.
MARIAGE : José POTHIER et Véronique CLAPIN, le 14 mai 2016, Mairie de Mesves
DÉCÈS et INHUMATIONS : LAURENT Hélène, 96 ans, le 9 avril à Cosne - GAUTHERON Monique, 83 ans, le 14 avril à Versailles (Yvelines) - DAIGNAS Jean, 89 ans, le 30 avril à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

Des jeunes à l'honneur



Joéva en concert

Joéva Charlon, une jeune violoniste de la commune, se lie à l'orchestre de l'école Fleur de Lis basée à Paris, qui a ouvert une antenne dans la commune de Saint-Andelain.



Félicitations aux jeunes diplômés de la commune !

*Ils ont obtenu le DNB
ou un CAP ou un BEP
ou un Bac professionnel,
technologique ou général.
Nous leur souhaitons
une belle réussite
dans leurs futures études
ou dans la vie active.*

Concert d'automne



Photo : R. Portugais

De Gerschwin à Bernstein

Le 30 avril 2016, en notre église de Mesves-sur-Loire, un récital « féérique », selon la presse écrite, faisait vibrer les parois de l'édifice et le cœur des spectateurs. Interprété par Cécile Devoutour, talentueuse cantatrice accompagnée par Benjamin Halay, grand pianiste qui a travaillé avec Michel Petrucciani et les plus grands noms du Jazz international, ce programme dynamique balayait les standards du Negro spiritual

et des comédies musicales américaines de Gershwin à Bernstein.

Nicolas Regny, Sous-Préfet de notre arrondissement, nous faisait l'honneur de sa présence.

Avec l'autorisation des autorités compétentes, votre association *Mesves Anim'* aura l'occasion de vous proposer à l'avenir, dans cette même église, différentes manifestations culturelles, musicales, lyriques...

Concert d'été



Photo : R. Portugais

FlashBack

Samedi 25 juin 2016, le traditionnel concert d'été a animé le centre de notre village, la place Bourdier. Ce concert gratuit, interprété par le duo FlashBack, a retracé avec talent la riche période musicale du pop et du rock, des sixties aux années 90.

Un remerciement particulier à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour que ce concert soit une réussite, notamment au niveau de l'installation de l'espace restauration et du service.

15^e Fête de la Grenouille



Photo : R. Portugais

Lors de l'inauguration, le ruban tricolore a été coupé par M. GILOT (Maire) en présence de Mme Carrillon-Couvreur (Députée de la Nièvre), M. Thierry FLANDIN (Conseiller départemental) et des élus du Canton.



Photo : R. Portugais



Photo : R. Portugais

Les intronisés 2016

Sur la photo de gauche à droite :

Anne-Marie GOUGRY, Lola CHICON, Augustin CAMPO, Antonio CAMPO, Samerha SÈDE, Lota REMUSAT.

Guinguette



Même si le beau temps n'était pas trop au rendez-vous, une accalmie nous a permis de déguster la friture, le silure et les sardines. Nous avons quand même pu danser avec l'orchestre Pascal Bourg avant que les averses reprennent.

*Le Président,
J.-L. BAQUIÉ*

Mesves-sur-Loire :

Grand prix cycliste de la Municipalité

Mesves sur Loire, candidate au championnat départemental

Les officiels fédéraux nous l'ont redit : notre village à toutes les qualités pour accueillir le championnat de la Nièvre de cyclisme. Ce serait le graal tant espéré pour les organisateurs qui ne ménagent pas leur peine pour que cette épreuve fédérale soit une réussite et surtout un merveilleux souvenir pour les champions en herbe. Cette année encore, des parents, des jeunes cyclistes mais aussi des moins jeunes ont remercié notre commune pour la qualité des primes et des lots ainsi que pour le parcours technique et en bon état qui leur a permis de s'exprimer avec hardiesse et envie de gagner.

Nos villageois se sont « prêts au jeu » en respectant les consignes de sécurité routière et le sens de circulation qui bouleversent évidemment nos habitudes.

Merci à vous tous, Mesverois, pour votre attention au bon déroulement de la course. Un coup de chapeau à notre escorte de motards et à l'aide logistique de M. MAGRET.

Un grand merci aux « signaleurs »

(conseillers municipaux et bénévoles) qui ont assuré la sécurité et contribué à l'encadrement efficace de cette manifestation :

Augustin CAMPO, Lola CHICON, Pascal COUDY, Jean-Marc DEROUX, Bernard GILOT, Daniel LECOEVRE, Isabelle et Pascal LEFIEUX, Angelino MARTINEZ, Sandra SERE et Guillaume MARTINY, Daniel MINET, Pascal POIRIER, Denis RIBERT, Evelyne ROSIER, Henry, Fabien et Ludovic LAMARRE.

NOS SPONSORS ET DONATEURS QUI NOUS ONT PERMIS DE RÉCOMPENSER LES COUREURS DANS CHAQUE CATÉGORIE.

Cycles DENIZOT à Donzy
INTERMARCHÉ à La Charité
Bar de la Mairie, Mme SOLER à Mesves
Café « Au p'tit Blanc », Sandra BLANC à Mesves
Kévin LAPRADE, Couvreur à Mesves
Faïencerie REMUSAT à Mesves
SPORT 2000 à Cosne
Lycée agricole et viticole de Cosne
Le GRAND CARROUSEL à La Charité
INTERSPORT à Cosne
Cave Coopérative de Pouilly
J.-F. JALQUIN, Assureur à Pouilly

VISION + à La Charité
M. BERNARD Thierry, Plombier à Herry
Le Maire et les Adjointes de Mesves
Comité des Fêtes de Mesves
BASTIDE à Nevers
DANET Eric, Fromager à Mesves
BOURBONNAIS Colette, Fleuriste à Pouilly
PROXIMARCHE, Virginie COUDY à Mesves
CRÉDIT AGRICOLE de Pouilly
Restaurant Le RELAIS de Pouilly
Kiosque à Pizzas à La Charité-sur-Loire



Podium : Pré-licencié



Podium : Pupilles



Podium : Poussins



Podium : D3-D4



Podium : Benjamins



Podium : D1-D2



Podium : Minimes



Société de Chasse « Le Faisan »

DATES à RETENIR...

SAMEDI 20 AOÛT **Parc des Charmilles** **BROCANTE** **des CHASSEURS**

Prix du ml : 1,50 euro

Cette année, les habitants de la commune qui exposeront à la brocante des chasseurs paieront 1 euro le ml.

Restauration sur place - Buvette

Contact : 03 86 69 07 17

M. Philippe DERROY

**RAPPEL : SANS ARRÊTÉ MUNICIPAL,
LA VENTE SUR LA VOIE PUBLIQUE
EST INTERDITE.**

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE à 12h00 **Parc des Charmilles** **REPAS de CHASSE** **gargantuesque**

20 euros

Apéritif et ses amuse-bouches

Fromage de tête de sanglier

Saucisson à l'ail

Sanglier à la broche

Légumes

Fromage blanc

Dessert du chef

Café

Vins blanc, rosé et rouge à volonté

Réservations : 03 86 69 07 17

Dernier délai : SAMEDI 27 AOÛT

Le Président, M. Philippe DERROY

DES CHASSEURS EN COLÈRE

Déchets, pigeons, corbeaux, corneilles et renards

Le monde du chasseur... sans chasse le dimanche ?

D'après un sondage national de l'IFOP, 79 % des Français seraient contre la chasse le dimanche au profit des promeneurs et autres usagers de la nature... Pourquoi pas ? Une petite précision s'impose tout de même. Le chasseur, ce personnage malfaisant et trop souvent décrié, est avant tout un homme ou une femme comme les autres, qui a un métier et qui travaille du lundi au vendredi, voire le samedi. Alors, quel autre jour pourrait-il chasser ?

Le chasseur chasse sur des terrains majoritairement privés et avec l'autorisation des propriétaires. Ceux-ci sont déclarés à la DDT (Direction Départementale des Territoires) et vous êtes sans doute nombreux à ignorer que le chasseur est taxé sur ces superficies puisqu'il paie un droit de chasse, un permis, une assurance individuelle et une assurance collective pour les battues. Toutes ces taxes servent à payer les dégâts considérables dont le coût s'élève tous les ans à plusieurs centaines de milliers d'euros.

Pendant la saison de chasse, 16 renards ont été prélevés mais cela n'empêche pas quelques dégâts financièrement importants dans les poulaillers.

Suite à des plaintes d'administrés, une demande de destruction a été faite auprès des autorités et 180 pigeons ont été prélevés sur la commune ainsi que 30 corneilles et corbeaux freux.



Ainsi, le chasseur donne bénévolement de son temps. Il n'a pas hésité non plus, malgré une météo épouvantable, à participer avec d'autres bénévoles à l'action

« **UNE LOIRE PROPRE** ». C'est ainsi... Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, le chasseur est un passionné soucieux de l'environnement !

Profitez bien de l'été, du soleil...

et bonnes vacances.

Le Président,
Philippe DERROY

AAPPMA

« Ablette Charitoise »

L'APPMA l'Ablette a procédé à un élagage et un nettoyage mi-mai 2016. Le bois a été stocké sur la berge et demeure à la disposition des intéressés.

L'ouverture du carnassier s'est révélée productive avec plusieurs prises de brochets et sandres. La prise de carpes de belle taille n'a pas été en reste.

Toutefois, nous tenons à vous rappeler que c'est l'Ablette qui réalise les reapprovisionnement grâce aux cartes de pêche. L'Ablette vous souhaite de bons moments et de belles pêches aux Charmilles.

ASCM

« Les Mille Pattes »

La sixième saison s'achève.

Cette année, l'association a proposé 3 activités :

1) **RANDONNÉE PÉDESTRE**

organisée le premier dimanche de chaque mois par une équipe dynamique dans une ambiance conviviale.

2) **GYMNASTIQUE**

2 Cours de Gym Douce et 2 Cours de Gym Tonic par semaine.

Ces cours sont assurés par 3 animateurs de l'ADESS 58 : Jackie SLAVAZAR, Guillaume LAZERNE, Vincent JEANMART ainsi qu'Emilie GARCIA (indépendante).

3) **SCRABBLE EN DUPLICATE**

Après des débuts hésitants, l'activité a trouvé son rythme de croisière à raison d'1 à 2 séances mensuelles.

Une douzaine d'habitueés viennent avec plaisir faire bouger leurs neurones sous l'impulsion de Catherine et Jean-Marc Deroux.

**Après deux mois de vacances, les dates de reprise seront :
le 4 septembre pour la Rando,
le 6 septembre pour la Gym
et le 14 septembre pour le Scrabble.**

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'ASCM
aura lieu le 1^{er} septembre à 18 heures
à la Salle des Fêtes de Mesves-sur-Loire.**

Club de l'Etang

Le 20 janvier, les adhérents du club ont dégusté la galette des rois.

Le dimanche 28 février, 40 personnes ont participé au repas annuel qui a eu lieu à la salle des fêtes de Mesves. Florence Pariot a animé l'après-midi avec son accordéon. Le tirage de la tombola a clôturé cette réunion.

L'assemblée générale a eu lieu le mercredi 23 mars. Les membres du nouveau bureau sont : Mme Saubion Monique, Présidente - Mme Lenoir Jeannine, Secrétaire - Mme Buge Bernadette, Trésorière. 2 adhérentes se sont inscrites à la liste du conseil d'administration : Mmes Estela Michèle et Rosier Evelyne. Toutes les deux ont été admises à la majorité.

Le club a retrouvé cette année une fréquentation régulière lors de ses réunions, c'est encourageant.



Le 1^{er} avril, réunion RS Distribution (produits pour le confort). Après présentation de leur collection (sans obligation d'achat), un repas a été servi. Au moment du dessert, une tombola a eu lieu et les 19 participants sont repartis avec un cadeau.



Le 21 juin, repas avec animations à l'Auberge du Tranchoir à NEVOY (45). 35 convives étaient présents. Cette sortie a été appréciée à l'unanimité. Ambiance d'autrefois, qui a fait voyager à travers les époques et les cultures.

Après le repas, une animation dansante pour tous a été proposée. Une très belle journée.



**N'OUBLIEZ PAS
LE DIMANCHE 25 SEPTEMBRE :
EXPOSITION VENTE.**

Merci aux petites mains encore agiles qui nous préparent des objets pour cette expo . **LE CLUB COMPTE SUR VOUS.**

**LE CLUB FONCTIONNE NORMALEMENT
EN JUILLET ET AOÛT.**

Fête du 14 juillet au Parçan



Tir au but



Stand crêpes



Jeu des anneaux



Jeu du ciseau



Course des garçons de café



Pêche à la ligne



Mât de cocagne



Course en sacs



Podium tir au but



Tir à la corde femmes



Tir à la corde hommes



Tir à la corde enfants

Météo clémente.
Nouvelle organisation des jeux et du repas
qui a satisfait les participants.
Nous vous donnons rendez-vous
l'année prochaine.

Fête de la Saint-Christophe



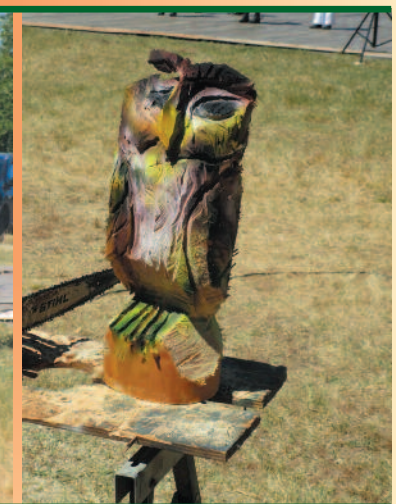
Le samedi 16 juillet a eu lieu la St Christophe à l'Etang des Charmilles. Une centaine de personnes sont venues déguster la grande paëlla ainsi que les grillades. Le groupe Topaze nous a fait danser jusqu'au bout de la nuit.

De nombreux enfants étaient présents pour la descente du Parc des Charmilles avec leurs lampions.

Le dimanche 17, les plus courageux sont venus malgré la chaleur. L'après-midi fut animé avec la troupe Boot Country Danse de Nevers,

une démonstration de Laurent Germond, champion de sculpture sur bois à la tronçonneuse et par un petit air d'accordéon.

Feu d'artifice : suite à des problèmes, le spectacle pyrotechnique n'a pas été à la hauteur des années précédentes. Contact pris avec la Société Pyromania.



SOIRÉE MOULES/FRITES
N'OUBLIEZ PAS LE 15 OCTOBRE
SALLE DES FÊTES DE MESVES,
NOTRE REPAS DANSANT.

Embellissement de la commune



Réfection et aménagement du trottoir devant l'entrée latérale de l'église



Réfection et aménagement du trottoir sur le pont du Mazou

